



MD2M

2023 - 2024

MD2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La formation clinique théorique se poursuit sur l'ensemble du master. Elle est organisée au sein de secteurs, qui intègrent les différentes spécialités, pour couvrir tous les aspects de la prise en charge d'une pathologie, depuis l'anamnèse jusqu'au traitement. Les stages débutent lors des deux premiers blocs à raison de 12 semaines pour chacun. Durant les stages, sont organisées des journées de retour dédiées à l'apprentissage de la démarche clinique et au développement des compétences éthiques, sociétales et relationnelles. Le troisième bloc annuel de master est dédié aux stages, couvrant une période de 36 semaines, et comprenant également des journées de retour, la défense du travail de fin d'études, l'examen de synthèse et la préparation des concours. Sur l'ensemble des 3 blocs du master, les étudiants sont en stage durant 60 semaines.

L'étudiant devra être capable :

- de conduire un raisonnement clinique (démarche diagnostique) ;
- de définir la prise en charge et l'attitude thérapeutique, de les argumenter et d'en planifier le suivi ;
- d'identifier les situations d'urgence et d'en assurer la prise en charge initiale ;
- d'effectuer certains gestes techniques en toute sécurité et dans le respect du patient.

Votre profil

Vous

- souhaitez maîtriser les compétences cliniques et thérapeutiques qui vous permettront d'aborder la formation spécialisée de votre choix ;
-

MD2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme du master en médecine, l'étudiant maîtrisera les compétences cliniques et thérapeutiques lui permettant d'aborder la formation spécialisée.

En particulier :

- il maîtrisera la démarche diagnostique (raisonnement clinique)
- il sera capable de définir une attitude thérapeutique, de l'argumenter et d'en planifier le suivi
- il sera capable d'identifier les situations d'urgence et d'en assurer la prise en charge initiale
- il sera capable d'effectuer certains gestes techniques en toute sécurité et dans le respect du patient

En outre, il témoignera de la capacité :

- d'établir une relation adéquate avec les patients : en particulier, il sera apte à informer les patients et leurs familles en termes simples et compréhensibles, pour mieux les associer aux décisions qui les concernent
- de conduire une « bonne pratique » de la médecine, c'est-à-dire une pratique :
 - respectant les règles légales, déontologiques, ainsi que les principes éthiques
 - soucieuse du coût et des modalités de financement des prescriptions
- d'actualiser ses connaissances et ses compétences, nécessaires à la prestation de soins de qualité.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1.

Développer un esprit/démarche scientifique :

- Intégrer les connaissances essentielles des sciences fondamentales, biomédicales, biopsychosociales, techniques et cliniques à une pratique médicale efficace,
- Reconnaître les structures, fonctions ou comportements physiologiques et/ou pathologiques en fonction de l'âge, de l'état de santé et de la situation du patient,
- Appliquer ces connaissances à toutes les situations cliniques, courantes ou nouvelles, dans une démarche d'analyse critique.

2.

Démontrer l'expertise attendue d'un médecin de base :

- Réaliser une consultation avec un patient
- Recueillir les informations concernant les plaintes et symptômes ainsi que l'histoire antérieure
- Évaluer les aspects psycho-sociaux de l'affection
- Évaluer l'état mental du patient ainsi que son environnement
- Réaliser un examen clinique soigneux adapté à la situation
- Faire une appréciation clinique de la situation et prendre des décisions
- Fournir des explications et donner des conseils
- Assurer l'éducation thérapeutique
- Apporter soutien et réconfort
- Exécuter les actes techniques nécessaires (à définir pour chaque spécialité)
- Identifier les urgences médicales et apporter les premiers soins
- Réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base et maintenir les fonctions vitales

3.

Pratiquer la démarche diagnostique :

- Reconnaître et évaluer la sévérité d'une présentation clinique
- Demander des examens complémentaires appropriés
- Interpréter l'ensemble des résultats cliniques, biologiques, anatomopathologiques et radiologiques dans un but diagnostique,
- Établir un diagnostic différentiel prenant en compte la prévalence et l'urgence de traiter les différentes affections et déterminer parmi les alternatives, le diagnostic final le plus probable.
- Évaluer le pronostic et les risques éventuels

3.

Planifier le traitement :

- Faire une analyse critique des traitements existants (préventifs et curatifs) dans une perspective de pratique basée sur l'évidence et de promotion de la santé,
- Effectuer une analyse « risques-bénéfices » pour s'assurer de ne pas nuire au patient,
- Prescrire les médicaments pour tous les âges
- Prescrire de manière claire et précise
- Combiner judicieusement médicaments et autres thérapies en fonction du contexte clinique
- Réévaluer la pertinence des médicaments et autres thérapies et analyser les bénéfices et risques

- Traiter la douleur et soulager la détresse
- Proposer le plan de traitement multidisciplinaire le plus approprié, en planifier les séquences, négocier un plan de traitement et le suivi avec le patient et éventuellement son entourage
- Planifier le suivi du traitement et en évaluer son efficacité,
- Adresser le patient à un collègue ou un spécialiste lorsque c'est approprié (dentiste, médecin spécialisé, psychologue, kinésithérapeute, ...).
- Assurer la gestion des affections chroniques en partenariat avec le patient
- Négocier une abstention thérapeutique

4.

● WMDS2105	Médecine factuelle (Evidence-Based medicine)	Benoît Boland Michel De Jonghe (coord.)
------------	--	---



● WMDS2225	Médecine aiguë et principes d'anesthésiologies	
------------	--	--

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ WMDS2956	Stage 6e période		PR [q1] [] [2 Crédits] Δ			x
○ WMDS2957	Stage 7e période		PR [q1] [] [2 Crédits] Δ			x
○ WMDS2958	Stage 8e période		PR [q2] [] [2 Crédits] Δ			x

○ Evaluation continue des stages (2 crédits)

Cette évaluation se base sur les notes de stages obtenues par l'étudiant durant les périodes de stages et sur une analyse approfondie de son carnet de stages, démontrant que l'étudiant aura joué un rôle actif dans sa formation.

○ WMDS2335	Evaluation continue des stages		PR [q2] [] [2 Crédits] Δ			x
------------	--------------------------------	--	--------------------------	--	--	---

○ Finalité spécialisée (30 crédits)

Ce tronc commun de 3e bloc annuel de 30 crédits est complété de 30 crédits de finalité spécialisée ; voir à cette rubrique.

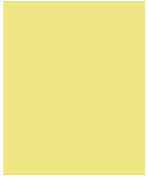
○ Liste des cours au choix du master en médecine

⊗ Cours aux choix particuliers aux filières de travail personnel Mémoire et Etudiant chercheur

⊗ WMDS2195	Introduction au mémoire de recherche clinique, 1re partie <i>Cette activité est au programme, comme cours au choix, de l'étudiant de 1er bloc annuel qui choisit de présenter le mémoire de recherche clinique comme travail personnel de bloc 3.</i>	Charles Pilette (coord.)	PR [q2] [] [2 Crédits]	x		
⊗ WMDS2196	Introduction au travail de laboratoire, 1re partie <i>Cette activité est au programme, comme cours au choix, de l'étudiant de 1er bloc annuel qui choisit de présenter le travail d'étudiant chercheur comme travail personnel de bloc 3.</i>	Philippe Gailly (coord.)	PR [q2] [] [2 Crédits]	x		
⊗ WMDS2295	Introduction au mémoire de recherche clinique, 2e partie <i>Cette activité est au programme, comme cours au choix, de l'étudiant de 2ème bloc annuel qui a choisi de présenter le mémoire de recherche clinique comme travail personnel de bloc 3.</i>	Charles Pilette (coord.)	PR [q2] [] [2 Crédits]		x	
⊗ WMDS2296	Introduction au travail de laboratoire, 2e partie <i>Cette activité est au programme, comme cours au choix, de l'étudiant de 2ème bloc annuel qui a choisi de présenter le travail d'étudiant chercheur comme travail personnel de bloc 3.</i>	Philippe Gailly (coord.)	PR [q2] [] [2 Crédits]		x	

⊗ Liste des autres cours au choix

⊗ WANES2111	Formation à la réanimation cardio-pulmonaire <i>L'étudiant qui s'inscrit à ce cours ne peut durant la même année académique, s'inscrire au cours WMED2121.</i>	Anda Loana Cismas Thierry Detaille Audrey Dieu Cornelia Genbrugge Laurent Houtekie David Kahn (coord.) Nassim Touil	PR [q1] [15h] [2 Crédits]			
-------------	---	---	---------------------------	--	--	--



				Bloc annuel		
				1	2	3
⌘ WINTR2271	Compléments de néphrologie	Nathalie Demoulin Arnaud Devresse Valentine Gillion (coord.) Nada Kanaan Laura Labriola Johann Morelle (coord.) Elliott Van Regemorter	ES [q1] [15h] [2 Crédits]	x	x	x
⌘ WINTR2281	Compléments de rhumatologie	Patrick Durez Frédéric Houssiau (coord.) Farah Tamirou	ES [q2] [15h] [2 Crédits]		x	x



PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MD2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

Les candidats étudiants non francophones (UE et hors UE) devront apporter la preuve, dans leur demande d'admission, d'une maîtrise suffisante de la langue française.

L'accès au master en médecine est conditionné par la réussite du concours d'accès aux études de 1er cycle en sciences médicales. Voir à ce sujet le site de l'[ARES](#).

Davantage d'informations sur le [site](#) de la faculté.

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en médecine		Accès direct	
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bachelier en médecine		Accès direct	
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Pas d'accès.		-	
Bacheliers étrangers			
Pas d'accès.		-	

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Aucun accès.

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Pas d'accès.		-	
Masters			

Pas d'accès.

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Le master en médecine n'est pas accessible aux diplômés de 2ème cycle non universitaire.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la voie de valorisation des acquis de l'expérience sur la page suivante.

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires [en cliquant ici](#).

PÉDAGOGIE

- **L'enseignement de la pathologie par secteur**, qui, confié à une équipe d'enseignants issus de disciplines différentes, permet une approche pluridisciplinaire calquée sur le travail clinique.

- **L'articulation étroite des cours théoriques, des cours cliniques et des stages** permet une plus grande contextualisation des enseignements théoriques : certaines notions enseignées prennent en effet une signification différente après qu'elles aient été rencontrées lors des stages.

- **La diversité des méthodes pédagogiques** qui sont choisies en fonction des compétences dont le développement est recherché : par exemple, la « formation à la relation » fait l'objet de séminaires interactifs, la « formation aux enjeux sociaux et éthiques de la santé et de la médecine » fait l'objet successivement de cours magistraux et de séminaires en petits groupes où le vécu des stages est questionné et retravaillé, l'apprentissage du raisonnement clinique fait l'objet de séances d'apprentissage actif, etc. Ces trois formations sont dispensées durant les journées de retour de stage, ce qui permettra d'accroître les liens en stages et cours.

- **La possibilité de choix** qui est offerte aux étudiants pour le travail personnel lui permet d'orienter sa formation en fonction de ses intérêts (recherche notamment, médecine clinique...)

- **L'évaluation**, associant une évaluation au terme de l'enseignement de chaque secteur et une évaluation de synthèse au terme de l'année, permet à l'étudiant une construction progressive de ses apprentissages.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Entité

Entité de la structure	SSS/MEDE/MED
Dénomination	Ecole de médecine (MED)
Faculté	Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Sigle	MED
Adresse de l'entité	Avenue Mounier 50 - bte B1.50.06 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél: +32 (0)2 764 50 20

Responsable académique du programme: [Christophe Beauloye](https://uclouvain.be/repertoires/christophe.beauloye) (<https://uclouvain.be/repertoires/christophe.beauloye>)

Jury

- Présidente de jury - Franck Verschuren: president-master-med@uclouvain.be
- Secrétaire de jury: [Charles Pilette](https://uclouvain.be/repertoires/charles.pilette) (<https://uclouvain.be/repertoires/charles.pilette>)

Personne(s) de contact

- Secrétariat de l'école de médecine: secretariat-med@uclouvain.be